

Brèves

Tarif des repas de l'école
Les familles payent les repas de 1€ à 3€90 suivant leur quotient familial. Regroupement Pédagogique a études et travaux. Désormais le suivant leur service en Paléments en mairie de Margais



Le candélabre de la salle des fêtes a été remplacé par un lampadaire solaire qui ne consomme plus d'électricité du réseau. Tous les projecteurs énergivores autour de l'église ont été démontés : c'est la première opération sur l'éclairage public. Les suivantes vont se dérouler sur trois ans sous l'égide de la communauté de communes. Il est prévu une réduction du nombre de candélabres et le passage au LED. Pour mémoire l'éclairage public représente entre un quart et un tiers de la dépense d'électricité de la commune.

Téléphonie
L'antenne 4g destinée à résoudre les problèmes blanches à Margais a été montée. Sa mise en service devrait suivre



DU NEUF A MARCAIS

De bons repas à l'école et à la crèche



A partir du 2 avril les enfants des écoles de Margais et Orcenais et repas cuisinés sur place. C'est l'aboutissement de longues études et travaux. Désormais le Regroupement Pédagogique a embauché un cuisinier. L'approvisionnement sera le plus local possible. Légumes bio, viandes locales de qualité, yaourts bio ou fermiers... et des plats entièrement faits maison avec des produits frais et de saison.

L'équipe de cuisine est composée du chef Quentin DE VREESE et de Sabine LALLIAT. Au service à Margais Cassandra METENIER (remplacée par Aurélie DUMONTET cette année) et à Orcenais Christine CHABIN. Ils attendent avec impatience d'arrêter le réchauffage des repas livrés en barquettes plastiques pour préparer de bons plats.

La cuisine a été réaménagée et équipée par la commune de Margais. Un véhicule dédié à la livraison a été acheté par la commune d'Orcenais : la salariée d'Orcenais viendra chercher les repas à Margais pour les servir dans la foulée. Tout est donc prêt pour donner aux enfants une restauration saine et goûteuse : une belle satisfaction à laquelle s'ajoute une contribution (même modeste) à l'économie agricole locale.

Fin des travaux au silo



Le silo abritera des plaquettes de bois livrés directement de leurs chantiers par les agriculteurs au printemps ou à l'automne. Le séchage est en réalité une fermentation de 3 à 4 mois. Elle se déroule sans ventilation artificielle. Les plaquettes de bois peuvent être utilisées dans les chaudières dès l'hiver suivant.

Les travaux de réhabilitation du silo touchent à leur fin et son utilisation va pouvoir commencer. Le stockage sur place est une bonne chose pour notre cour d'école neuve qui ne verra plus les livraisons par gros tracteur. L'investissement va aussi permettre des économies : - Sur les achats de plaquettes bois qui vont être séchées sur place et amenées à la chaudière par notre cantonnier. Notre dépense pour le chauffage est inférieure à celle de 2013 où nous utilisions du fuel et de l'électricité bien que nous ayons quadruplé la surface de bâtiments que nous chauffons. Ce coût devrait donc encore baisser. - Sur les achats d'électricité puisque la toiture photovoltaïque va produire de l'électricité qui sera envoyée vers les compteurs municipaux, en particulier celui de la crèche où les appareils de cuisson et les chaudières froides vont consommer le plus. Les agriculteurs intéressés par la production de plaquettes pour la commune sont invités à se rapprocher de la SCIC Berry Energie Bocage ou s'adresser à la commune.

Réunions et événements du trimestre

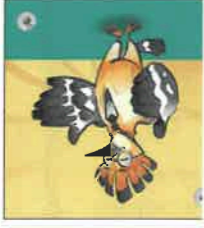
Réunions d'information sur l'habitat

Nous avons proposé ces réunions dans un numéro précédent car il y a beaucoup de démarchage abusif sur ces questions. Suite à des demandes de deux thèmes ont été retenus et des réunions sont organisées au mois d'avril à la salle des fêtes

L'installation de panneaux photovoltaïques : Avec deux entreprises locales (Et BOUBAT et SUNNY BERRY) des possibilités et des pièges à éviter .

Mardi 23 avril à 18h

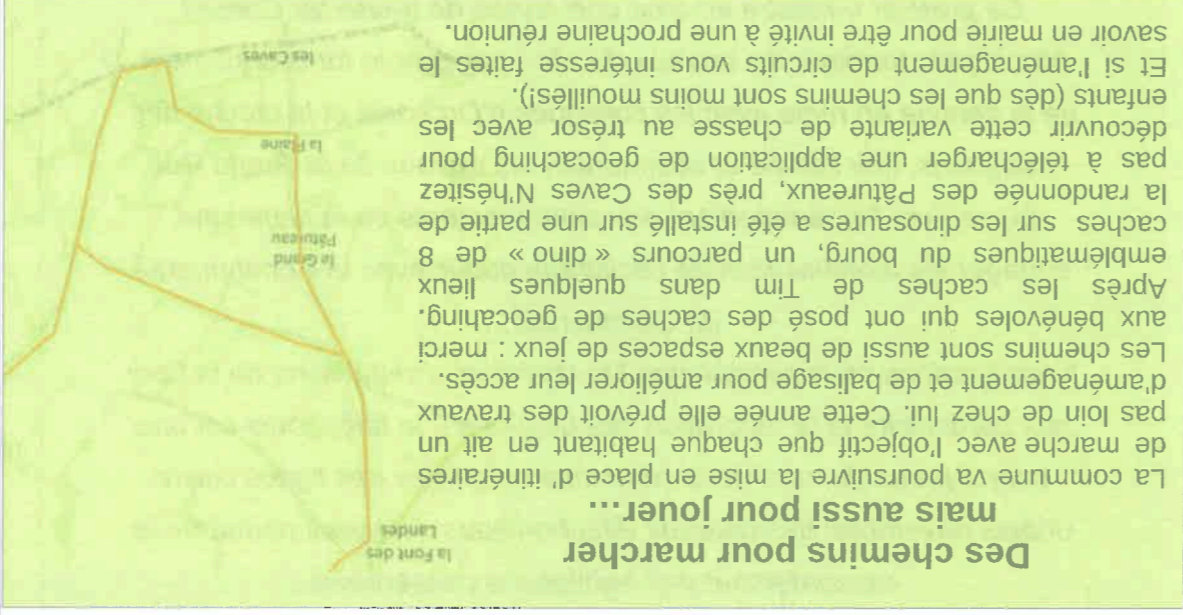
Suivez la huppe ! samedi 1er juin



Pendant le mois « Naturellement dehors » les quatre communes du réseau *Suivez la Huppe* proposent de faire découvrir leurs sites et circuits Chaque commune organisera une manifestation au cours d'un samedi de mai : le 11 mai à Touchay , le 18 à Saint Vitte, à La Celle . Pour Margais le 1er juin rendez vous à 16h30 place Saint Maurice pour à une balade sur le circuit du bocage (2 à 4 km) qui se terminera par la visite du silo. Un jeu-quiz agrémente la visite, les gagnants recevront un cadeau lors du pot convivial qui clôturera la soirée.

Des chemins pour marcher mais aussi pour jouer...

La commune va poursuivre la mise en place d'itinéraires de marche avec l'objectif que chaque habitant en ait un pas loin de chez lui. Cette année elle prévoit des travaux d'aménagement et de balisage pour améliorer leur accès. Les chemins sont aussi de beaux espaces de jeux : merci Après les caches de Tim dans quelques lieux emblématiques du bourg, un parcours « dino » de 8 caches sur les dinosaures a été installé sur une partie de la randonnée des Pâturoux, près des Caves. N'hésitez pas à télécharger une application de géocaching pour découvrir cette variante de chasse au trésor avec les enfants (des que les chemins sont moins mouillés!). Et si l'aménagement de circuits vous intéresse faites le savoir en mairie pour être invité à une prochaine réunion.



Fête de la musique samedi 15 juin



Appel aux musiciens, amateurs ou non, qui veulent se produire à un moment ou un autre de la fête de la Musique (0248961231) ! Cette année après le premier temps à l'église (avec les enfants de l'école et un spectacle court) la procession chantée autour de la croix nous ramènera sur la place pour un moment convivial avec l'APE Margais Orcenais au buffet et à la buvette. Le concert se déroulera à 21h à la salle des fêtes et sera suivi d'un bal trad.

Brèves

Visite de la chaudière bois communale



Margais participe pour la deuxième année au Biodiv'tour organisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité. Ces visites sont à destination des élus et techniciens de collectivités.

Margais présente sa chaudière au bois issu du bocage. La prochaine visite aura lieu le 4 avril et accueillera (entre autres) des responsables du syndicat d'électricité de l'Allier et (peut être) notre Sous-préfète. Au programme : visite de la chaudière, exposé de la SCIC Berry Energie Bocage et de la commune sur le bois énergie et le bocage.

Arbres remarquables

Faites connaître les arbres que vous aimez dans la commune : leur inventaire permettra de les mettre en valeur , les plus anciens en particulier. Ainsi avec 3m60 de circonférence le poirier des Ganivets a été planté avant la Révolution. Certains chênes de notre bocage sont des contemporains de Colbert, plantée sous Louis XIV en forêt de Tronçais . De quoi donner à réfléchir avant de les abattre !